

**OBJET ACQUISITION DE MATERIELS SPORTIFS
POUR EQUIPER LES SITES DESTINES A RECEVOIR
LES JEUX DES ILES DE L'OCEAN INDIEN 2015**

CONVENTION FINANCIERE AVEC LA REGION REUNION

A l'occasion des Jeux des Iles de l'Océan Indien 2015, la Ville de Saint-Denis doit accueillir de multiples disciplines, à savoir : le tennis, la natation, le tennis de table, le judo, le volley ball féminin et les finales de sports collectifs.

Pour permettre la tenue des compétitions dans de bonnes conditions, la Ville de Saint-Denis doit réhabiliter ou renouveler certains de ses matériels sportifs, pour un montant estimatif de 436 400 € (cf. en annexe liste des sites sportifs et du matériel nécessaire).

Dans le cadre de sa politique sportive et de l'organisation des Jeux des Iles, la Région Réunion apporte son soutien financier pour l'acquisition de matériels sportifs. Sa participation est de 70 % du montant des dépenses. L'attribution de la subvention régionale fera l'objet d'une convention financière.

Compte-tenu de ces éléments, je vous demande :

- 1° de m'autoriser à solliciter la participation financière de la Région Réunion pour l'acquisition de matériels sportifs pour équiper les sites destinés à recevoir les Jeux des Iles de l'Océan Indien 2015, pour un montant maximum de 305 480 €, représentant 70 % de la dépense prévisionnelle ;
- 2° de m'autoriser à signer les actes relatifs à cette affaire, ainsi que la convention financière à intervenir ;
- 3° de m'autoriser à procéder au recouvrement des re cettes correspondantes.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

**OBJET ACQUISITION DE MATERIELS SPORTIFS
POUR EQUIPER LES SITES DESTINES A RECEVOIR
LES JEUX DES ILES DE L'OCEAN INDIEN 2015**

CONVENTION FINANCIERE AVEC LA REGION REUNION

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n°82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Sur le RAPPORT N° 14/5-27 du Maire ;

Vu le rapport de Monsieur COUDERC Alain, 9ème Adjoint, présenté au nom des Commissions Affaire Générale/ Entreprise Municipale, et Culture/ Jeunesse/ Sport ;

Sur l'avis favorable des dites Commissions ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

ARTICLE 1

Autorise le Maire à solliciter la participation financière de la Région Réunion pour l'acquisition de matériels sportifs pour équiper les sites destinés à recevoir les Jeux des Iles de l'Océan Indien 2015, pour un montant maximum de 305 480 €, représentant 70 % de la dépense prévisionnelle.

ARTICLE 2

Autorise le Maire à signer les actes relatifs à cette affaire, ainsi que la convention financière à intervenir.

ARTICLE 3

Autorise le Maire à procéder au recouvrement des recettes correspondantes.

Signé électroniquement par :
Le Maire
01/09/2014



Gilbert ANNETTE

**PPI MATERIEL ET MOBILIER
 COFINANCEMENT DE LA REGION REUNION
 JEUX DES ILES DE L'OCEAN INDIEN 2015
 SITES SPORTIFS D'ACCUEIL ET BESOINS EN MATERIELS**

Sites d'accueil	Besoins en matériel	Coût global	Financement 2014	Financement 2015	Observations
PISCINE DU CHAUDRON	CHRONO	5 000 €	5 000 €	-	LIVRAISON EN 2014
	TABLEAU D'AFFICHAGE	10 000 €	10 000 €	-	
SALLES DE CHAMP-FLEURI	TABLEAU D'AFFICHAGE	20 000 €	20 000 €	-	LIVRAISON EN 2014
COURTS DE TENNIS DE CHAMP-FLEURI	CHAISES DES ARBITRES ABRIS DES JOUEURS	2 400 €	2 400 €	-	LIVRAISON EN 2014
DOJO REGIONAL DE CHAMP-FLEURI	TATAMIS	40 000 €	-	40 000 €	LIVRAISON JUIN 2015
	TABLEAU D'AFFICHAGE	30 000 €	30 000 €	-	ETUDES ET LIVRAISON EN 2014
COMPLEXE JEAN IVOULA	TABLEAU D'AFFICHAGE	23 000 €	23 000 €	-	LIVRAISON EN 2014
GYMNASE DES DEUX-CANONS ET TOUS SITES CI-AVANT	TRIBUNES AMOVIBLES	306 000 €	-	306 000 €	LIVRAISON JUIN 2015
MONTANT TOTAL		436 400 €	90 400 €	346 000 €	

Signé électroniquement par :
 Le Maire
 01/09/2014


 Gilbert ANNETTE